

## Procès-verbal de la réunion de Conseil du 03 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 03 mars, 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du conseil, sous la Présidence de Christophe DUBOSC

**Conseillers Présents** : Christophe DUBOSC, Daniel CANU, Catherine BAUDOUIN-BERTIN, François DUBOSC, Flavien BOYOT, Corinne BRENNE-ARNOUX, Guillaume VALABREGUE, Jean-Luc TROHAY, Olivier JOURDAIN, Claude HERANVAL

Absent excusé : François DUBOSC

Pouvoir de Charlotte LEPREVOST-LATIGRAT à Guillaume VALABREGUE

Secrétaire de séance : Catherine BAUDOUIN-BERTIN

Date des convocations : le 25/02/2023 Date d'affichage : le 25/02/2023

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- 2/ Enquête publique complémentaire - régularisation de l'autorisation environnementale (sas) parc éolien du bois désire (GROUPE Boralex)
- 3/ Tarifs salle des fêtes 2023
- 3/ Adhésion amicale du personnel Com Com & Caux
- 4/ Questions diverses

### **1/ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2023 que chaque conseiller a reçu est adopté à l'unanimité.

### **ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE - REGULARISATION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (SAS) PARC EOLIEN DU BOIS DESIRE (GROUPE Boralex)**

Dans le cadre de l'enquête complémentaire en cours, il est proposé au Conseil Municipal de donner un avis sur ce projet suite à l'enquête publique qui a lieu du lundi 6 février à 9h00 au mardi 21 février 2023 à 17h00.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal avec 6 voix contre, 2 pour, 2 abstention,

DECIDE de donner un avis défavorable à ce projet

CHARGE monsieur le Maire de signer tout acte en application de la présente.

### **3/ ADHESION AMICALE DU PERSONNEL COM COM & CAUX**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à l'amicale du personnel Com Com & Caux pour ses 2 agents titulaires, 86 € par agent.

#### **Questions diverses :**

- Pour la réfection des toitures, à l'unanimité le choix se porte sur l'entreprise Delalonde connue pour son sérieux et dont le devis est le plus favorable.
- Pour la végétalisation du cimetière, le choix se porte sur l'entreprise Blondel de Sotteville dont le devis est le moins élevé.

La séance est levée à 21H45